



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>13 septembre 2024</b>
Nombre de conseillers présents : <b>30</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>32</b> dont : <b>2 pouvoirs</b>	

**SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois du mois de septembre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Randan (salle de l'ancien marché).

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD)

Absents ayant donné un pouvoir :

Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN  
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Loïc CHATARD

Absents :

Stéphane BARDIN, Catherine CUZIN, Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN, Gilles MAS, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE

Secrétaire de séance : Sandrine COUTURAT

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2024\_113 : Finances - Décision modificative n°3

**Finances locales - Décisions budgétaires**

Rapporteur : Luc CHAPUT

Cette décision modificative est proposée pour des opérations d'ordre intégration dans l'actif des études non suivies de réalisation et sur l'intégration de travaux. La décision se présente ainsi :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 023 023 01 (ordre)		21 568,00	Equilibre de la section de fonctionnement.
D F 042 6811 01 /MOY //MOY-AUTRES (ordre)	56 000,00		Intégration Etude non suivie de réalisation (construction centre aquatique) Etude audits des logements énergétiques des logements publics. Etude EPCI fusion stratégie de développement territorial, pacte fiscal et financier. Etude diagnostic Gemapi.
D I 040 13918 OPFI 01 /MOY //MOY-AUTRES (ordre)	34 432,00		Amortissement subvention Conseil Départemental, ainsi que le remboursement des études d'audits énergétiques des logements publics.
D I 041 1323 OPFI 01 (ordre)	40 320,00		Ecriture d'ordre - rectification de l'article budgétaire concernant le solde de subvention du Fab Lab perçu par le Conseil Départemental.
D I 041 21735 OPFI 01 (ordre)	73 250,00		Ecriture d'ordre intégration des travaux de l'aire de camping cars de Marignac.
D I 041 2314 OPFI 01 /EAU (ordre)	966,00		Ecriture d'ordre - Intégration dans l'actif des frais d'insertion suite aux travaux de renaturation de la Morge.
D I 13 1318 OPFI 01 /ENV //ENV-PCAET	2 370,00		Remboursement aux Communes d'une partie de la Tva, suite à l'erreur de calcul du taux. Réalisation d'audits énergétiques.
R F 042 777 01 /MOY //MOY-AUTRES (ordre)	34 432,00		Amortissement subvention Conseil Départemental, ainsi que le remboursement des études d'audits énergétiques des logements publics.
R I 021 021 OPFI 01 /MOY (ordre)		21 568,00	Equilibre de la section d'investissement.
R I 040 28031 OPFI 01 /MOY //MOY-AUTRES (ordre)	56 000,00		Intégration Etude non suivie de réalisation (construction centre aquatique) Etude audits des logements énergétiques des logements publics. Etude EPCI fusion stratégie de développement territorial, pacte fiscal et financier. Etude diagnostic Gemapi.
R I 041 1313 OPFI 01 (ordre)	40 320,00		Ecriture d'ordre - rectification de l'article budgétaire concernant le solde de subvention du Fab Lab perçu par le Conseil Départemental.
R I 041 2033 OPFI 01 /EAU //EAU-GEMAPI (ordre)	966,00		Ecriture d'ordre - Intégration dans l'actif des frais d'insertion suite aux travaux de renaturation de la Morge.
R I 041 2152 OPFI 01 (ordre)	73 250,00		Ecriture d'ordre intégration des travaux de l'aire de camping cars de Marignac.
R I 10 10222 OPFI 01 /MOY //MOY-AUTRES	2 370,00		Remboursement aux Communes d'une partie de la Tva, suite à l'erreur de calcul du taux. Réalisation d'audits énergétiques.

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	151 338,00	56 000,00
	Réductions		21 568,00
Recettes :	Ouvertures	172 906,00	34 432,00
	Réductions	21 568,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
<b>Ouv. - Réd.</b>	

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :

- de valider la modification budgétaire n°3 pour le budget principal,
- d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
 Et ont signé au registre les membres présents  
 Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 1<sup>er</sup> octobre 2024  
 Le président, Claude RAYNAUD  
*Original électronique signé électroniquement*